Palais du Tau

Restructuration et renouvellement des aménagements intérieurs et de la scénographie du parcours de visite

Phase 2 – Restaurations intérieures et aménagements des R+2 et R+3 de l'aile Robert de Cotte (réserves, bureaux), ainsi que restaurations intérieures et aménagements scénographiques des R-1, RDC et R+1

Marchés :

- Lot n°6 : 23.190.153
- Lot n°7 : 23.190.154
- Lot n°10 : 23.190.157
- Lot n°12 : 23.190.159

Date limite de réception des offres : LUNDI 13 NOVEMBRE, à 12h00

Rappel des dispositions de l'article 11 du règlement de la consultation « RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES » :

Pour obtenir des renseignements d'ordre administratifs et techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au plus tard, **neuf (9) jours calendaires avant la date et l'heure limites de remise des offres**, une demande sur la plateforme des achats de l'Etat :
https://www.marches-publics.gouv.fr/

La réponse apportée par le pouvoir adjudicateur sera portée à la connaissance de l'ensemble des candidats ayant retiré le dossier de consultation sur la plateforme des achats de l'Etat (la PLACE) et sera transmise par cette plateforme dématérialisée (la PLACE).

L'attention des candidats est donc attirée sur l'importance de leur authentification et des informations transmises (courriel donné) lors du téléchargement du DCE sur la PLACE qui dispose que :

> ***Attention : Les informations que vous allez saisir sont importantes.***
> *Elles vous permettront tout au long de la procédure de recevoir les informations relatives à la procédure : modifications de dates, rectificatifs/compléments au Dossier de Consultation des Entreprises, etc.*

La réponse apportée par le service sera portée à la connaissance de l'ensemble des candidats ayant retiré un dossier.

Les candidats peuvent se procurer les CCAG et CCTG cités dans le marché auprès de la direction des journaux officiels, les formulaires et les imprimés sont disponibles auprès du site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance : https://www.economie.gouv.fr/

I) Questions en date du 20/10/2023 :

Question n°1 :

1. Quel pourcentage de prorata devons-nous compter ?

2. Quel est le montant total du prorata ? Nous en avons besoin pour chiffrer la gestion du compte prorata.

Réponse n°1 :

Bonjour,

Les dispositions à prévoir pour le compte prorata sont décrites à l'article 7.5.4 du CCTC. Les prestations prises en charge par ce compte prorata sont essentiellement :

- La fourniture et la rotation des bennes pour l'évacuation des déchets de tous les lots.
- Les moyens d'accès et de livraison (signalisation, homme-trafic, etc.).
- Le préchauffage et la déshumidification du chantier en amont de certaines tâches requérant des conditions climatiques précises.

Il est rappelé que le lot n°01 « Curage, Démolition, Gros-œuvre, Maçonnerie, VRD » sera chargé de la gestion de ce compte prorata.

Il appartient à chaque entreprise d'estimer sur la base du projet et en fonction des travaux à réaliser les charges liées à ce compte prorata et d'en intégrer les coûts dans ses prix unitaires.

II) Questions en date du 23/10/2023 :

Question n°2 : **Concernant le lot n°6 :**

2.1. Repère A :

Les panneaux en métal tissé doivent-ils être pivotants ?

2.2. Repère B :

La partie amovible à prévoir sur roulettes ?

2.3. Repère C :

Les tringles sont destinées à supporter quoi ?

2.4. Repère D :

Les panneaux métal tissé sont à prévoir modèle2 3 ou 79 ? différent sur plan et CCTP

Où va le lumisheet ? Pas indiqué sur plan

2.5. Repère E :

Où va le lumisheet ? Pas indiqué sur plan

3.1.1. Repère F :

Qui doit le tiroir-caisse ?

Qui doit les rubans LED ?

3.1.3. Repère H :

Le système anti-vol est prévu hors lot ?

3.1.14. Placard avec étagère :

Pas de plan, pouvez-vous en fournir un ?

3.2.1. Casiers doubles :

Pas de plan. On prévoit un casier 2 portes l'une sur l'autre, type Kalysse ou France équipement ?

3.2.2. Kitchenette :

Pas de plan, pouvez-vous en fournir un ?

Mobiliers de bureau :

Avez-vous un quantitatif pour les fauteuils, chaises, tables, bureaux … ?

Réponse n°2 :

2.1. Repère A : Oui, le pivot doit être effectué manuellement (pas de pivot libre et glissant).

2.2. Repère B : Non. Simplement démontable et déplaçable aisément.

2.3. Repère C : Des casques à audio-guide comme suivants :



2.4. Repère D : Prévoir le modèle 79, il doit s'agir d'une coquille.

Le lumisheet n'est pas à prévoir, il faut prévoir seulement la réservation au niveau des tablettes. Le lumisheet sera posé par le lot éclairage scénographique SC02. Je vous invite à voir le repérage des lumisheet dans les documents du lot mentionné.

2.5. Repère E : Voir détails lot éclairage scénographique.

3.1.1. Repère F : Le lot agencement doit le tiroir et le lot électricité doit de ruban led.

3.1.3. Repère H : Le système est bien prévu hors lot, seulement sont intégration est à prévoir.

3.1.14 : Le placard est indiqué dans le plan du document TAU-DCE2-DET-001 en deuxième page. Il n'y a en effet pas de détail sur ce placard qui sera traité simplement comme décrit dans le CCTP.

3.2.1. Casiers doubles : Les casiers sont aussi indiqués dans le document TAU-DCE2-DET-001. Il faut en effet prévoir des casiers l'un sur l'autre et standards type Kalysse avec une finition placage bois.

3.2.2. Kitchenette : Plan et élévation de la kitchenette dans le document TAU-DCE2-DET-001.

Mobiliers de bureau : Voici le quantitatif :

3.2	**Mobilier du commerce**		
3.2 1	Casiers Doubles	U	8
3.2 2	Kitchenette	U	1
3.2 3	Fauteuil de bureau	U	3
3.2 4	Plateau bureau	U	1
3.2 5	Chaises empilables	U	39
3.2 6	Bureaux 160x80	U	7
3.2 7	Siège de bureau	U	7
3.2 8	Tables 240x120	U	1
3.2 9	Tables 280x120	U	1
3.2 10	Tables 320x120	U	1

Le carnet lumière du lot n°SC02 « éclairage scénographique » a été joint aux documents de la consultation : nous vous invitons à vous y référer.

III) Questions en date du 24/10/2023 :

Question n°3 :

Bonjour, Pourriez-vous préciser le nombre de chaises type MASS des Ets SELLEX souhaitées par catégorie ? A savoir, chaise simple, chaise avec accoudoirs et chaise haute ? Dans l'attente de votre retour, je vous remercie, Bien cordialement,

Réponse n°3 :

Prévoir seulement des chaises simples avec un chariot.

Prévoir la chaise de base sans accoudoir (100/100). Il faut de même prévoir un chariot pour les empiler.

IV) Questions en date du 25/10/2023 :

Question n°4 :

Bonjour, pouvez-vous confirmer le nombre de "volume de présentation" à prévoir s'il vous plait ? Je vous remercie,

Réponse n°4 :

Vous trouverez cette information en première page du carnet de détail merchandising TAU-DCE2-DET-005 :

CAISSONS À ROULETTES : 2 UNITÉS
PRESENTOIR À CARTES POSTALES : 1 UNITÉ
PANNEAUX D'ACCUEIL : 2 UNITÉS
PORTANTS À POSTERS : 15 UNITÉS
SERRES LIVRES : 10 UNITÉS
PRESENTOIRS LIVRES GRAND FORMAT : 15 UNITÉS
PRESENTOIRS LIVRES MOYEN FORMAT : 15 UNITÉS
VOLUMES DE PRÉSENTATION : 20 UNITÉS
CARTELS A4 : 15 UNITÉS
CARTELS A5 : 15 UNITÉS

V) Questions en date du 02/11/2023 :

Question n°5 :
Bonjour, Dans le CCTP il est prévu une hauteur de porte et de BAIE de 2100 avec une cabine avec une hauteur de 2100 aussi est-il possible de prévoir une hauteur de porte standard à 2000 ou devons nous répondre conforme cctp

Réponse n°5 :

Une hauteur de porte de 2000mm sera admise.

VI) Questions en date du 03/11/2023 :

Question n°6 :
Bonjour,
Ces Questions concerne le Lot 7 Peinture.

Pouvez-vous nous confirmer que les supports sur lesquels nous intervenons ne revêle aucune présence de Plomb ? et de ce fait, aucune sujétion plomb ne doit être pris en considération dans la remise de l'offre ?

Concernant la mise en peinture des menuiseries bois, quel type de peinture souhaitez – vous ?

Des plans de finitions murales et plafond sont-ils disponibles ?

Réponse n°6 :

Le site a fait l'objet d'une campagne de déplombage en 2023 (phase 0). Aucune sujétion plomb n'est donc à prévoir pour la remise de votre offre.

Peinture des menuiseries bois : Peinture à l'huile de lin estampillée NF ENVIRONNEMENT. Coloris au choix du MOE. Finition suivant spécifications du DTU 59.1 type B.

Question n°7 :
Bonjour, Est-il possible d'ajouter une ligne au DPGF ? Cordialement

Réponse n°7 :

Non, il n'est pas possible d'ajouter une ligne à la DPGF. Dans le cas où vous estimeriez qu'une ligne est manquante, nous vous invitons à le préciser et le justifier dans votre mémoire

technique. Vous pouvez alors préciser le montant de la prestation qu'il vous semble manquer et nous indiquer si vous avez, ou non, réparti ce montant au sein d'une (ou plusieurs) ligne(s) de la DPGF existante.

VII) Questions en date du 08/11/2023 :

Question n°8 :

Bonjour, vous avez répondu à nos questions 1 et 2 poser en date du 03/11/2023, mais pas à la 3éme. "Bonjour, Des plans de finitions murales et plafond sont-ils disponibles ?" Cordialement,

Réponse n°8 :

Il n'existe pas de plan des finitions des murs et plafonds. Les entreprises doivent se référer au CCTP et à la DPGF.